

BOARD OF COMMISSIONERS OF PUBLIC UTILITIES

P.O. Box 5001
15 Market Square, Suite 1400
Saint John, NB
E2L 4Y9

Telephone: (506) 658-2504
Fax: (506) 643-7300



PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

COMMISSION DES ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC

C. P. 5001
15, Market Square, Bureau 1400
Saint John, Nouveau-Brunswick
E2L 4Y9

Téléphone : (506) 658-2504
Télécopieur : (506) 643-7300

le 2^{ème} février 2005

La Commission sur les entreprises de service public rend sa décision au sujet de l'augmentation provisoire des tarifs d'Enbridge

La Commission des entreprises de service public (la Commission) a refusé la demande d'augmentation provisoire de tarifs d'Enbridge Gas Nouveau-Brunswick à compter du 1^{er} février.

La société avait fait une demande visant à augmenter les tarifs pour la livraison du gaz naturel aux clients par ses conduits. Au même moment, EGNB avait demandé à la Commission d'accorder une augmentation sur une base provisoire jusqu'au prononcé de la décision finale.

Dans une décision émise cette semaine, la Commission a statué que les circonstances particulières ne rencontraient pas les critères pour une augmentation provisoire.

La Commission a prévu une audience publique en vue de la demande d'EGNB le 17 mars.

Pour plus de renseignements au sujet de la décision de la Commission ou pour organiser une entrevue, téléphoner à David Young.

643-7573
(cell.: 643-1281)